L'équipe enseignante du collège Quinet

à

M. L'IA DASEN 13 s/c du chef d'établissement

Copie pour information à M. Le Recteur

Marseille, le 13 juin 2014

OBJET: Demande d'audience

Monsieur l'IA DASEN,

Nous venons de prendre connaissance de la circulaire du 04/06/2014 sur la refondation de l'éducation prioritaire qui précise, entre autres, les modalités d'application de Rep+ et notamment l'organisation du temps de travail des enseignants. Il est dit que chaque heure effectuée au sein de l'établissement est décomptée pour la valeur d'1,1 heure pour le calcul des maxima de service.

Lors de la répartition des services, en février, les équipes du collège se sont emparées de ces nouveaux moyens et ont travaillé pour mettre en place une organisation pédagogique et élaborer des projets en lien avec les nouveaux objectifs fixés par la réforme de l'éducation prioritaire et le dialogue de contractualisation ; or tous les calculs effectués alors étaient fondés sur une interprétation manifestement erronée, au regard de la circulaire du 04/06, de la mise en place de la pondération.

En effet, l'interprétation retenue par le chef d'établissement en février, a été de dégager 1,5h par enseignant à temps complet pour « travailler autrement » (au lieu de 1,68h) et de ne pas appliquer la pondération aux HSA. Cela a permis de dégager les heures nécessaires à la construction d'un projet pédagogique cohérent et partagé par l'ensemble de la communauté éducative. Notre collège ayant un h/e très faible en comparaison avec les collèges de même catégorie, c'est bien cette proposition de répartition qui a permis d'arriver un vote unanime en CA pour cette répartition des moyens.

Ce réajustement dans le calcul de la pondération nous oblige à retirer des heures d'enseignement devant élève et à remettre en cause l'équilibre de l'organisation d'ensemble des moyens pédagogiques et des services des enseignants.

A quelques semaines de la fin de l'année scolaire et à un peu plus de deux mois de la rentrée 2014/2015, nous trouvons que la situation est particulièrement déstabilisante pour les équipes qui se sont investies dans la mise en œuvre de cette réforme et qu'elle ne permet plus d'envisager la rentrée avec sérénité.

Nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite afin de nous entretenir sur cette situation. Veuillez Monsieur Le Recteur, recevoir l'expression de nos sincères salutations.

Les représentants du personnel enseignant du collège Edgar Quinet.